



Chers parents,

Notre site se veut un outil de communication entre l'école et les familles. Vous pourrez y trouver une foule de renseignements pratiques (l'agenda de la semaine, les listes de matériel, les projets de l'école, le menu des repas chauds, ...) ainsi que le compte-rendu de différentes activités et les photos s'y rapportant.

Concernant la présence de photos de votre enfant prises durant les activités scolaires, vous disposez bien entendu d'un droit à l'image et à la diffusion publique. Il apparaît important de souligner que notre école est particulièrement attentive au respect de la personne de chaque enfant au travers de la diffusion de son image : les enfants qui apparaissent sur les photos, le plus souvent en compagnie d'autres enfants, ne sont jamais nommés. Je vous invite à remplir le talon ci-dessous. Cette autorisation ne vous sera plus demandée durant la scolarité de votre enfant dans notre école.

Je vous remercie d'avance pour votre collaboration.

Pour l'équipe éducative,
Véronique Lacroix



Autorisation de publication de photographies d'élèves

Je soussigné(e) père/mère/responsable de
l'élève classe de

- autorise
 n'autorise pas

l'Institut de la Providence de Jodoigne à photographier mon enfant et à publier ces photos sur différents supports (journal scolaire, site internet, DVD,...).

Date :

Signature :